



Commissaires aux comptes

**MISSION LOCALE
« DES TROIS VALLEES »**

Association Loi 1901

*35, rue Edouard Danaux
91220 BRETIGNY SUR ORGE*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS - GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45, boulevard Georges Clémenceau 92400 Courbevoie
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com



A l'Assemblée Générale de l'Association MISSION LOCALE « DES TROIS VALLEES »,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MISSION LOCALE « DES TROIS VALLEES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne :

- les travaux de raccordement et d'examen des subventions,
- les techniques d'audit utilisées, qui nous ont permis de valider les produits d'exploitation.

Nous nous sommes assurés que les principes comptables tels décrits dans les annexes comptables, ainsi que la présentation d'ensemble des comptes n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie, le 10 Avril 2024

Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	18 422	19 104	-682	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	178 069	154 226	23 843	32 678
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	11 315		11 315	11 208
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 598		20 598	20 502
	TOTAL I	228 404	173 331	64 388
Comptes de liaison	II			
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	401 581		401 581	118 008
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	713 235		713 235	922 778
Charges constatées d'avance	5 623		5 623	22 525
	TOTAL III	1 120 439	1 120 439	1 063 312
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Ecart de conversion actif	VI			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 348 843	173 331	1 175 513	1 127 700

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	183 389	183 389
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	271 894	120 012
Autres réserves		
Report à nouveau	13 632	13 632
Excédent ou déficit de l'exercice	-65 982	151 883
Situation nette	402 934	468 916
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	402 934
	II	468 916
Comptes de liaison		
FONDS REPORTÉS ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	265 319	206 512
	TOTAL IV	206 512
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	1 600	1 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 595	121 710
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	406 065	328 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	507 260
Ecarts de conversion passif	VI	452 272
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 127 700



Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	40 664	40 105
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 789 933	2 616 376
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	78 866	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45 695	178 309
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	6	8
	TOTAL I	2 955 164
		2 834 798
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	466 986	457 064
Aides financières	36 960	
Impôts, taxes et versements assimilés	224 261	204 932
Salaires et traitements	1 530 717	1 368 511
Charges sociales	677 099	596 988
Dotations aux amortissements et dépréciations	15 807	16 606
Dotations aux provisions	58 807	
Report en fonds dédiés		
Autres charges	12 876	39 608
	TOTAL II	3 023 513
		2 683 708
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-68 349
		151 090
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 367	798
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	2 367
		798
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		6
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	6
		6
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 367
		792
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-65 982
		151 883

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 957 530	2 835 596
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 023 513	2 683 713
EXCEDENT OU DEFICIT	-65 982	151 883

Contributions volontaires en nature

Dons en nature		
Prestations en nature	21 069	7 395
Bénévolat		
TOTAL	21 069	7 395

Charges des contributions volontaires en nature

Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	21 069	7 395
Personnel bénévole		
TOTAL	21 069	7 395

Règles et méthodes comptables

Présentation de l'association

L'association a pour but d'administrer, de gérer et d'animer une Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 26 mars 1982 et de la loi du 19 décembre 1989.

Elle a plus précisément pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle en assurant des fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement.

A cette fin, elle favorise la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou de compléter les actions d'insertion conduites par ceux-ci, et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans sa zone de responsabilité, d'une politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 175 513 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -65 982 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels : 1 an
- Agencements et aménagements : 5 à 10 ans
- Matériels et outillages : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 4 à 5 ans
- Mobilier de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Engagements de départ à la retraite



Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Taux d'actualisation : 3.17%
- Age de départ à la retraite: 65 ans
- Taux de charges sociales du secteur : 50% non cadres, 55% cadres,
- Table de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux de turnover : 2%
- Départ à l'initiative du salarié

La valeur actuelle probable des indemnités à verser au 31/12/2023 s'élève à 421 825 euros. La dette actuarielle s'élève à 265 317 euros constatée au passif du bilan de la Mission Locale.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 21 069 euros chargé correspondant aux intervenants des partenaires pour l'activité de la Mission Locale.

Aucune autre mise à disposition n'a été identifiée.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Honoraires du commissaire aux comptes (selon décret 208-1487 du 30-12-2008)

Le montant total des honoraires du commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 8 080 € TTC.

Effectif

L'effectif de la mission locale est de 29 ETP au titre de l'année 2023.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, l'association doit indiquer dans l'annexe des comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 422			
TOTAL	18 422			
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers	14 192		4 865	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	157 587		1 426	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	171 779		6 290	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations	11 208		107	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	20 502		96	
TOTAL	31 711		203	
TOTAL GENERAL	221 912		6 493	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			18 422	
TOTAL			18 422	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			19 057	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			159 012	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			178 069	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			11 315	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			20 598	
TOTAL			31 913	
TOTAL GENERAL			228 404	

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 422		-682	19 104
TOTAL	18 422		-682	19 104
Terrains				
Constructions - Sur sol propre				
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 900	2 611		13 511
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	128 201	13 196	682	140 715
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	139 101	15 807	682	154 226
TOTAL GENERAL	157 523	15 807		173 331

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode Amort. dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES				REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 598		20 598
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	4 207	4 207	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-905	-905	
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	310 535	310 535	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	87 745	87 745	
Charges constatées d'avance	5 623	5 623	
	TOTAL	427 802	407 204
			20 598

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire :

- Le poste "divers" comprend les soldes de subvention à recevoir.

- Le poste "Débiteurs divers" correspond aux refacturations faites à l'association REPERES ainsi que le solde relatif à la convention de revitalisation RENAULT.

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	1 600	1 600		
Fournisseurs et comptes rattachés	99 595	99 595		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	155 436	155 436		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	193 360	193 360		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	57 269	57 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	507 260	507 260		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	183 389				183 389
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	120 012	151 883			271 894
Report à nouveau	13 632				13 632
Excédent ou déficit de l'exercice	151 883	-151 883		65 982	-65 982
Situation nette	468 916			65 982	402 934
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	468 916			65 982	402 934

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	TOTAL I				
Provisions pour risques et charges					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	206 512	58 807			265 319
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II				
	206 512	58 807			265 319
Provisions pour dépréciations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
	Total III				
	TOTAL GENERAL (I+II+III)				
	206 512	58 807			265 319
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		58 807			
- financières					
- exceptionnelles					

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2023	31/12/2022
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
	TOTAL	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
CONTRIBUTION ACTIVITES MISSION LOCALE	21 069	7 395
	TOTAL	7 395
862 - Prestation		
	TOTAL	
864 - Personnel bénévole		
	TOTAL	
	TOTAL GENERAL	7 395
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2023	31/12/2022
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
	TOTAL	
871 - Prestation en nature		
CONTRIBUTION ACTIVITES MISSION LOCALE	21 069	7 395
	TOTAL	7 395
875 - Bénévolat		
	TOTAL	
	TOTAL GENERAL	7 395

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 155	30 546
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	261 226	211 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	299 381	242 332

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	69 379	-1 892
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	69 379	-1 892



Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	5 623	22 525
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		5 623	22 525